

**Compte rendu de la réunion du
CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE
du Mardi 29 Avril 2014**

L'an Deux mille quatorze le 29 avril à 20 heures 30 minutes, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Madame Marie-Christine CHAVILLON**, Maire d'Auteuil le Roi.

Etaient présents : M. LATIL, M. BEGUE, Mme BRUNET, Mme GUIRAL, M. BLONDEAU, Mme PATIN, M. CANAC, Mme HAMON, M. VIBOH, Mme DUPUIS, M. HAYAT, M. MEUNIER

Etaient absents : M. BERTHON a donné procuration à Mme BRUNET
M. MUZAS a donné procuration à Mme DUPUIS

Nombre de membres élus	15	Date de la convocation	23 avril 2014
Nombre de membres présents	13	Date de l'affichage	23 avril 2014
Nombre de membres votants	15		

Madame le Maire ouvre la séance à 20h30 et procède à l'appel des Conseillers municipaux.

Points supplémentaires à mettre à l'ordre du jour :

- vote des membres de droit pour les statuts de l'association l'Oiseau Lire.

Madame le Maire demande si quelqu'un s'oppose à ce que ce point soit mis à l'ordre du jour.
Personne ne s'y oppose.

Point N° 1 : Nomination d'un secrétaire de séance

Mme PATIN propose sa candidature au poste de secrétaire de séance. En sa qualité de rapporteur de la commission finance, elle se chargera de développer les points 3 à 14.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal vote **15 voix POUR**.

Point N° 2 : Approbation du Compte Rendu du Conseil municipal du 11 Avril 2014

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote **15 voix POUR**.

Point N° 3 : Approbation du Compte de Gestion 2013 du « Commerce »

Mme PATIN expose au Conseil Municipal le Compte de Gestion de Madame le Receveur Municipal qui correspond au Compte Administratif 2013 du Commerce.

Le Compte de Gestion 2013 confirme les résultats de clôture du Compte Administratif 2013 du Commerce, selon le tableau ci-dessous :

LIBELLE	SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT		TOTAL DES SECTIONS	
	BUDGET	REEL	BUDGET	REEL	BUDGET	REEL
Recettes nettes	35 013,52 €	20 930,21 €	37 597,40 €	38 174,67 €	72 610,92 €	59 104,88 €
Dépenses nettes	55 731,70 €	22 490,39 €	69 459,04 €	56 842,27 €	125 190,74 €	79 332,66 €
Résultat de l'exercice						
-Excédent						
-Déficit	20 718,18 €	1 560,18 €	31 861,64 €	18 667,60 €	52 579,82 €	20 227,78 €
Résultat antérieur						
-Excédent	62 303,52 €	62 303,52 €			52 579,82 €	52 579,82 €
-Déficit			9 723,70 €	9 723,70 €		
Reste à réaliser		0,00 €		0,00 €		0,00 €
Excédent global	41 585,34 €	60 743,34 €				32 352,04 €
Déficit global			41 585,34 €	28 391,30 €		

Déficit de Fonctionnement.....1 560,18 €

Déficit d'Investissement.....18 667,60 €

Par conséquent et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **approuve à l'unanimité** le Compte de Gestion 2013, **15 VOIX POUR**.

Point N° 4 : Vote du Compte Administratif 2013 du « Commerce »

Après avoir donné lecture par chapitre du Compte Administratif au Conseil Municipal, Mme PATIN demande à Madame le Maire de sortir de la salle du Conseil afin de procéder au vote du Compte Administratif 2013 du Commerce.

Le tableau du point n°3 reprend les éléments du compte administratif.

Le Conseil Municipal **approuve à l'unanimité** le Compte Administratif de l'exercice 2013 du Commerce, **14 VOIX POUR** (ne participe pas au vote Mme CHAVILLON).

Point N° 5 : Vote de l'affectation du résultat 2013 du « Commerce »

Mme PATIN rappelle qu'à la suite de l'approbation des Compte Administratif et Compte de Gestion, les résultats sont les suivants :

- Déficit de fonctionnement de l'exercice 2013 pour un montant de 1 560,18 €
- Déficit d'investissement de l'exercice 2013 pour un montant de 18 667,60 €,

Décide à l'unanimité d'affecter :

- la somme de 32 352,04 € en « Excédent de résultat de fonctionnement reporté » au R002
- la somme de 28 391,30 € en « Solde d'exécution d'investissement reporté » au D001,

15 VOIX POUR.

Le tableau du point n°3 explique l'affectation du résultat telle que votée et décidée.

Point N° 6 : Autorisation donnée à Mme le Maire pour accorder un dégrèvement sur la taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour le « Commerce »

Mme PATIN requiert, pour les gérants du relais d'Auteuil, un dégrèvement sur la taxe d'enlèvement des ordures ménagères d'un montant de 466 euros.

Mme PATIN précise que cette demande viendrait en compensation des aléas quant aux travaux de voirie Grande Rue. L'attribution de ce dégrèvement est également justifiée par un début d'exploitation commercial au 1^{er} mars de cette année.

Le Conseil Municipal **approuve à l'unanimité** l'autorisation donnée à Mme le Maire pour accorder ce dégrèvement, **15 VOIX POUR**.

Il est précisé que ce montant est inscrit dans le Budget Primitif 2014 du Commerce qui va être présenté et s'impute au chapitre 70, article 70611.

Point N° 7 : Vote du Budget Primitif (BP) 2014 du « Commerce »

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **décide** de voter le Budget Primitif du Commerce au titre de l'exercice 2014 selon l'instruction comptable et budgétaire M14,

Dit que le Budget Primitif est voté par chapitre pour la section de fonctionnement et la section d'investissement,

Le Budget Primitif est arrêté comme suit :

Section de fonctionnement - Dépenses

Chapitre	BP 2013	Réalisé 2013	BP 2014	VOTE
Total 011 Charges à caractère général	38 840,00 €	1 861,48 €	17 107,52 €	15 VOIX POUR
Total 022 Dépenses imprévues fonctionnement	0,00 €	0,00 €	50,00 €	15 VOIX POUR
Total 023 Virement à la section d'investis.	41 585,34 €	41 585,34 €	33 184,48 €	15 VOIX POUR
Total 042 Opérations d'ordre entre section	9 349,89 €	12 873,70 €	12 873,70 €	15 VOIX POUR
Total 65 Autres charges de gestion courante	10,00 €	0,00 €	10,00 €	15 VOIX POUR
Total 66 Charges financières	7 531,81 €	7 531,81 €	7 097,44 €	15 VOIX POUR

Total dépenses de fonctionnement Hors 023 (virement section investissement)	55 731,70 €	22 266,99 €	37 138,66 €	
Total dépenses de fonctionnement	97 317,04 €	63 852,33 €	70 323,14 €	

Section de fonctionnement - Recettes

Chapitre	BP 2013	Réalisé 2013	BP 2014	VOTE
Total 002 Excédent antérieur reporté Fonct.	62 303,52 €	62 303,52 €	32 352,04 €	15 VOIX POUR
Total 042 Opérations d'ordre entre section	14 173,52 €	14 174,03 €	14 173,52 €	15 VOIX POUR
Total 70 Produits des services	840,00 €	0,00 €	384,00 €	15 VOIX POUR
Total 75 Autres produits de gestion courante	20 000,00 €	6 714,42 €	23 150,00 €	15 VOIX POUR
Total 77 Produits exceptionnels	0,00 €	41,76 €	263,58 €	15 VOIX POUR

Total Recettes de fonctionnement hors 002 (Excédent antérieur reporté Fonct.)	35 013,52 €	20 930,21 €	37 971,10 €	
Total Recettes de fonctionnement	97 317,04 €	83 233,73 €	70 323,14 €	

Section d'investissement - Dépenses

Chapitre	BP 2013	Réalisé 2013	BP 2014	VOTE
Total 001 Solde d'exécution d'inv. reporté.	9 723,70 €	9 723,70 €	28 391,30 €	15 VOIX POUR
Total 16 Emprunt et dettes assimilés	24 349,89 €	24 349,89 €	24 784,66 €	15 VOIX POUR
Total 21 Immobilisations corporelles	30 285,63 €	18 318,86 €	22 100,00 €	15 VOIX POUR
Total 27 Autres immobilisations financières	650,00 €	0,00 €	0,00 €	15 VOIX POUR
Total 040 Opérations d'ordre entre section	14 173,52 €	14 173,52 €	14 173,52 €	15 VOIX POUR

Total dépenses d'investissement hors 001 (Solde d'exécution d'inv. reporté.)	69 459,04 €	56 842,27 €	61 058,18 €	
Total dépenses d'investissement	79 182,74 €	66 565,97 €	89 449,48 €	

Section d'Investissement - Recettes

Chapitre	BP 2013	Réalisé 2013	BP 2014	VOTE
Total 001 solde d'exécution d'inv. reporté.	0,00 €	0,00 €	0,00 €	15 VOIX POUR
Total 021 Déficit antérieur reporté Fonct.	41 585,34 €	41 585,34 €	33 184,48 €	15 VOIX POUR
Total 1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	9 723,70 €	9 723,70 €	28 391,30 €	15 VOIX POUR
Total 16 Dépôt et cautionnement reçu	15 000,00 €	15 000,00 €	15 000,00 €	15 VOIX POUR
Total 21 Immobilisations corporelles	0,00 €	577,27 €	0,00 €	15 VOIX POUR
Total 040 Opérations d'ordre entre section	12 873,70 €	12 873,70 €	12 873,70 €	15 VOIX POUR

Total recettes d'investissement hors 021 (virement de la section de fonctionnement)	37 597,40 €	38 174,67 €	56 265,00 €
Total recettes d'investissement	79 182,74 €	79 760,01 €	89 449,48 €

Le Budget Primitif 2014 du Commerce **est approuvé à l'unanimité** par le Conseil Municipal.

Point N° 8 : Approbation du Compte de Gestion 2013 de la « Commune »

Mme PATIN, rapporteur de la commission finance, expose au Conseil Municipal le Compte de Gestion de Madame le Receveur Municipal qui correspond au Compte Administratif 2013 de la Commune.

Le Compte de Gestion 2013 confirme les résultats de clôture du Compte Administratif 2013 de la Commune, selon le tableau ci-dessous :

LIBELLE	SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT		TOTAL DES SECTIONS	
	BUDGET	REEL	BUDGET	REEL	BUDGET	REEL
Recettes nettes	702 549,00 €	810 608,63 €	303 607,87 €	188 354,93 €	1 006 156,87 €	998 963,56 €
Dépenses nettes	789 057,13 €	761 064,61 €	651 319,22 €	86 779,22 €	1 440 376,35 €	847 843,83 €
Résultat de l'exercice						
-Excédent		49 544,02 €		101 575,71 €		151 119,73 €
-Déficit	86 508,13 €		347 711,35 €		434 219,48 €	0,00 €
Résultat antérieur						
-Excédent	214 424,33 €	214 892,42 €	219 795,15 €	220 010,12 €	434 219,48 €	434 902,54 €
-Déficit						
Reste à réaliser				344 317,30 €		344 317,30 €
Excédent global	127 916,20 €	264 436,44 €				241 704,97 €
Déficit global			127 916,20 €	22 731,47 €		

Excédent de Fonctionnement..... 49 544,02 €
Excédent d'Investissement.....101 575,71 €

Par conséquent et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **approuve à l'unanimité** le Compte de Gestion 2013, **15 VOIX POUR**.

Point N° 9 : Vote du Compte Administratif 2013 de la « Commune »

Après avoir donné lecture par chapitre du Compte Administratif au Conseil Municipal, Mme PATIN, rapporteur de la commission finance, demande à Madame le Maire de sortir de la salle du Conseil afin de procéder au vote du Compte Administratif 2013 de la Commune.

Le tableau du point n°8 reprend les éléments du compte administratif.

Le Conseil Municipal **approuve à l'unanimité** le Compte Administratif de l'exercice 2013 De la Commune, **14 VOIX POUR** (ne participe pas au vote Mme CHAVILLON).

Point N° 10 : Vote de l'affectation du résultat 2013 de la « Commune »

Mme PATIN rappelle qu'à la suite de l'approbation des Compte Administratif et Compte de Gestion, les résultats sont les suivants :

- Excédent de fonctionnement de l'exercice 2013 pour un montant de 49 544,02 €
- Excédent d'investissement de l'exercice 2013 pour un montant de 101 575,71 €,

Décide à l'unanimité d'affecter :

- la somme de 241 704,97 € en « Excédent de résultat de fonctionnement reporté» au R002
- la somme de 22 731,47 € en « Excédent de fonctionnement capitalisé» au R1068,

15 VOIX POUR.

Le tableau du point n°8 explique l'affectation du résultat telle que votée et décidée.

Point N° 11 : Vote des trois taux d'imposition communaux

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de fixer les taux fiscaux pour l'année 2014 comme suit et décide de procéder à la diminution du taux de la taxe d'habitation :

Taxes	2013 En %	2014 En %
Taxe d'habitation	17,56	11,52
Taxe foncière sur le bâti	17,33	17,33
Taxe foncière sur le non bâti	60,10	60,10

La baisse de la taxe d'habitation est liée au taux d'habitation départementale qui sera perçu, à compter de 2014, par l'intercommunalité, Communauté de Communes Cœur d'Yvelines.

Mme PATIN précise que l'équipe municipale a décidé de ne pas augmenter le taux des impôts communaux tant que la Commune pourra se le permettre.

Ceci étant également justifié en cette période de surimposition nationale où la pression fiscale de tous ordres exercée par l'Etat sur les ménages devient intolérable.

Le Conseil Municipal **approuve à l'unanimité** les trois taux d'imposition communaux pour 2014, **15 VOIX POUR**.

Point N° 12 : Vote des subventions communales aux associations auteuilloises

Mme PATIN propose au Conseil Municipal de se prononcer pour l'attribution des subventions aux associations auteuilloises.

Le détail des propositions des subventions est lu selon le tableau ci-dessous :

NOM ASSOCIATION	PROPOSITION 2014	OBSERVATIONS
U.N.C	250,00 €	
ARPENT DE BACCHUS	460,00 €	
AVENIR SPORTIF AUTEUILLOIS	460,00 €	
ENSEMBLE POUR LA CONVIVIALITE	0,00 €	
BOXE FRANCAISE	460,00 €	
C DANS L'AIR	460,00 €	
AUTEUIL GYM	460,00 €	
YAKAFOKON	460,00 €	
LES P'TITES FRIMOUSSES	1 500,00 €	
CLUB DE LOISIRS AUTEUILLOIS	460,00 €	
COMITE DES FETES	460,00 €	
EPARCHE	460,00 €	
L'OISEAU LIRE	460,00 €	
CROIX ROUGE	100,00 €	
PREVENTION ROUTIERE	100,00 €	
I.F.A.C	150,00 €	
CODERPA	77,00 €	
AFSEP (sclérose en plaque)	40,00 €	
KRAV MAGA	460,00 €	
CHASSE AUTEUIL LE ROI	460,00 €	
COLLEGE MAURICE RAVEL	400,00 €	Enfants participant à un séjour ski
C.F.A	90,00 €	2 apprentis
Total Subventions	8 227,00 €	

Il est précisé que la dépense est inscrite au Budget Primitif 2014 de la Commune qui va être présenté et s'impute au chapitre 65, article 6574.

Le Conseil Municipal **approuve à l'unanimité** les subventions attribuées aux associations pour 2014, **15 VOIX POUR**.

Point N° 13 : Vote des subventions attribuées au CCAS et à la Caisse Des Ecoles

Mme PATIN propose au Conseil Municipal de se prononcer pour l'attribution d'une subvention à l'association « Centre Communal d'Action Sociale » (CCAS) de 5 000 euros.

Le Conseil Municipal **approuve à l'unanimité** l'attribution d'une subvention au CCAS pour un montant de 5 000 Euros, **15 VOIX POUR**.

Il est précisé que la dépense est inscrite au Budget Primitif 2014 de la Commune qui va être présenté et s'impute au chapitre 65, article 657352.

Mme PATIN propose au Conseil Municipal de se prononcer pour l'attribution d'une subvention à l'association « Caisse Des Ecoles » (CDE) de 500 Euros.

Le Conseil Municipal **approuve à l'unanimité** l'attribution d'une subvention au CDE pour un montant de 500 Euros, **15 VOIX POUR**.

Il est précisé que la dépense est inscrite au Budget Primitif 2014 de la Commune qui va être présenté et s'impute au chapitre 65, article 657351.

Point N° 14 : Vote du Budget Primitif (BP) 2014 de la « Commune »

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **décide** de voter le Budget Primitif de la Commune au titre de l'exercice 2014 selon l'instruction comptable et budgétaire M14,

Dit que le Budget Primitif est voté par chapitre pour la section de fonctionnement et la section d'investissement,

Le Budget Primitif est arrêté comme suit :

Section de fonctionnement - Dépenses

Chapitre	BP 2013	Réalisé 2013	BP 2014	VOTE
Total 011 Charges à caractère général	249 357,00 €	208 333,39 €	163 716,00 €	15 VOIX POUR
Total 012 Charges de personnel	226 100,00 €	234 848,87 €	255 788,76 €	15 VOIX POUR
Total 022 Dépenses imprévues fonctionnement	3 000,00 €	0,00 €	3 000,00 €	15 VOIX POUR
Total 023 Virement à la section d'investis.	127 916,20 €	127 916,20 €	297 418,36 €	15 VOIX POUR
Total 65 Autres charges de gestion courante	192 611,13 €	188 685,35 €	130 321,24 €	15 VOIX POUR
Total 66 Charges financières	4 005,00 €	4 005,00 €	5 175,00 €	15 VOIX POUR
Total 014 Atténuation de produits	113 984,00 €	125 192,00 €	136 002,00 €	15 VOIX POUR

Total dépenses de fonct. Hors 023 (virement section investissement)	789 057,13 €	761 064,61 €	694 003,00 €
Total dépenses de fonctionnement	916 973,33 €	888 980,81 €	991 421,37 €

Section de fonctionnement - Recettes

Chapitre	BP 2013	Réalisé 2013	BP 2014	VOTE
Total 002 Excédent antérieur reporté Fonct.	214 424,33 €	214 424,33 €	241 704,97 €	15 VOIX POUR
Total 013 Atténuation de charges	600,00 €	2 645,27 €	7 000,00 €	15 VOIX POUR
Total 70 Produits des services	41 050,00 €	46 561,40 €	51 240,00 €	15 VOIX POUR
Total 73 Impôts et taxes	516 019,00 €	616 151,72 €	573 403,40 €	15 VOIX POUR
Total 74 Dotations et participations	143 575,00 €	139 016,00 €	113 408,00 €	15 VOIX POUR
Total 75 Autres produits de gestion courante	1 155,00 €	3 430,83 €	3 315,00 €	15 VOIX POUR
Total 77 Produits exceptionnels	150,00 €	2 803,41 €	1 350,00 €	15 VOIX POUR

Total Recettes de fonct. hors 002 (Excédent antérieur reporté Fonct.)	702 549,00 €	810 608,63 €	749 716,40 €
Total Recettes de fonctionnement	916 973,33 €	1 025 032,96 €	991 421,37 €

Il est précisé que le budget de fonctionnement tient compte de notre rattachement à la Communauté de Communes Cœur d'Yvelines(CCCY). La prise en charge par CCCY de certaines dépenses de fonctionnement et la perception de certaines recettes de fonctionnement de notre commune par CCCY n'ont pas d'impact sur le budget de la commune attendu que CCCY octroie une attribution de compensation.

Section d'Investissement - Dépenses

Chapitre	BP 2013	Réalisé 2013	BP 2014	VOTE
Total 001 Solde d'exécution d'inv. reporté.	0,00 €	0,00 €	0,00 €	15 VOIX POUR
Total 20 Immobilisations incorporelles	12 645,00 €	4 772,03 €	21 987,00 €	15 VOIX POUR
Total 21 Immobilisations corporelles	41 419,40 €	24 836,47 €	156 833,00 €	15 VOIX POUR
Total 23 Immobilisations en cours	554 568,08 €	15 483,98 €	1 115 149,80 €	15 VOIX POUR
Total 16 Remboursement d'emprunt	10 000,00 €	10 000,00 €	11 256,00 €	15 VOIX POUR
Total 041 Opérations patrimoniales	32 686,74 €	31 686,74 €	0,00 €	15 VOIX POUR

Total dépenses d'invest. hors 001 (Solde d'exécution d'inv. reporté.)	651 319,22 €	86 779,22 €	1 305 225,80 €
Total dépenses d'investissement	651 319,22 €	86 779,22 €	1 305 225,80 €

Il est précisé que le chapitre 23 contient le montant de Reste A Réaliser (RAR) pour un montant de 344 317,30 €uros.

Les investissements 2014 mis au budget correspondent aux principaux projets suivants :

- Plan triennal pour 391 981,08 €uros dont 312 864,27 €uros de RAR
- Préau pour 180 777,55 €uros dont 4 452,14 €uros de RAR
- Maison des loisirs budgété partiellement pour 66 671,92 €uros dont 4 452,14 de RAR
- Micro-crèche pour 464 000 €uros

Section d'Investissement - Recettes

Chapitre	BP 2013	Réalisé 2013	BP 2014	VOTE
Total 001 solde d'exécution d'inv. reporté.	219 795,15 €	219 795,15 €	321 585,83 €	15 VOIX POUR
Total 021 Déficit antérieur reporté Fonct.	127 916,12 €	127 916,12 €	297 418,36 €	15 VOIX POUR
Total 10 Dotations Fonds divers Réserves	136 246,45 €	150 510,19 €	69 801,61 €	15 VOIX POUR
Total 13 subventions d'investissement	134 674,68 €	6 158,00 €	464 020,00 €	15 VOIX POUR
Total 16 Emprunt	0,00 €	0,00 €	152 400,00 €	15 VOIX POUR
Total 041 Opérations patrimoniales	32 686,74 €	31 686,74 €	0,00 €	15 VOIX POUR

Total recettes d'invest. hors 021 (virement de la section de fonct.) et hors 001 (solde d'ex. d'inv. Reporté)	303 607,87 €	188 354,93 €	686 221,61 €
Total recettes d'investissement	651 319,14 €	536 066,20 €	1 305 225,80 €

Le Budget Primitif 2014 du Commerce **est approuvé à l'unanimité** par le Conseil Municipal.

Point N° 15 : Vote des délégués titulaires et suppléants pour représenter la commune au SIFAA

Titulaires et suppléants :

Madame le Maire demande aux membres du Conseil Municipal leurs accords pour voter à main levée. Le Conseil Municipal **approuve à l'unanimité** le vote à main levée, **15 VOIX POUR**.

Mme CHAVILLON et M. MEUNIER se proposent aux postes de titulaires.

M. CANAC et Mme HAMON se proposent aux postes de suppléants.

Le conseil municipal **approuve à l'unanimité** la nomination pour le SIFAA, aux postes de titulaires, Mme CHAVILLON et M. MEUNIER et aux postes de suppléants, M. CANAC et Mme HAMON, **15 VOIX POUR**.

Point N° 16 : Vote des délégués titulaires et suppléants pour représenter la commune au SIRAYE

Titulaires et suppléants :

Madame le Maire demande aux membres du Conseil Municipal leurs accords pour voter à main levée. Le Conseil Municipal **approuve à l'unanimité** le vote à main levée, **15 VOIX POUR**.

M. BLONDEAU se propose au poste de titulaire.

M. CANAC se propose au poste de suppléant.

Le conseil municipal **approuve à l'unanimité** la nomination pour le SIRAYE, au poste de titulaire M. BLONDEAU et au poste de suppléant M. CANAC, **15 VOIX POUR**.

Point N° 17 : Nomination des délégués à la commission impôts

Titulaires et suppléants :

Le conseil municipal est informé des nominations aux postes de titulaires et de suppléants pour la commission impôts. Aucun vote n'est demandé.

Madame le Maire cède la parole à Mme BRUNET pour proposer les délégués à la commission impôts :

- aux postes de commissaires titulaires :
Mme BRUNET, M. BEGUE, M. VIBOH, Mme PATIN, Mme HAMON, M. FAROULT, Mme VAISSIERE, M. PELISSIER, M. SOYER, M. GAUDEMER, M. CAPELLE, M. LABREUIL,
- aux postes de commissaires suppléants :
M. MEUNIER, Mme GUIRAL, M. LATIL, M. BERTHON, M. BLONDEAU, M. HAYAT, M. RUTTLANT, Mme HASLAY, Mme DUPUIS, M. PETITEAU, M. BRUNET, M. CANAC.

Il est précisé que la direction des impôts retiendra seulement six postes de commissaires titulaires et six postes de commissaires suppléants.

Point N° 18 : D.I.A.

Madame le Maire fait part aux conseillers municipaux de sa décision de ne pas préempter la parcelle ZC 241 dont la D.I.A. est la suivante :

Lieu	Date	Parcelle	Superficie	Prix de vente	Prix au m ²	Usage
41 rue de la Croix Bleue	07/03/2012	ZC 241	938 M ²	363 500,00 €	387,53 €	Bâti

Point N°19 : Questions diverses

- Madame le Maire propose d'aborder le point rajouté à l'ordre de jour : vote pour les membres de droit pour les statuts de l'association l'Oiseau Lire.

Mme CHAVILLON et Mme DUPUIS se proposent comme membres de droit à l'association de l'Oiseau Lire.

Le conseil municipal **approuve à l'unanimité** ces deux candidatures, **15 VOIX POUR**.

- Mme le Maire informe les conseillers municipaux que la secrétaire de mairie, Mme VAISSIERE, est en arrêt maladie et que sa date de retour n'est pas encore connue. Pour ce faire, Mme le Maire a demandé du soutien auprès du Centre d'Informations de Gestion (CIG) pour un remplacement durant

une quinzaine de jours qui sera dédié à l'organisation des élections européennes à venir.

- Mme le Maire demande aux conseillers municipaux leurs disponibilités pour les élections municipales. Il est convenu ce qui suit :

Heures de permanence	Noms
8h-12h	M. BLONDEAU Mme CHAVILLON M. BEGUE
12h-16h	Mme BRUNET Mme HAMON
16h-20H	M.HAYAT M. DUPUIS M. MEUNIER

Mme le Maire précise qu'il faut trois personnes pour chaque créneau horaire. Il faudra compléter la permanence de 12h-16h avec une troisième personne (à voir avec les conseillers municipaux absents ou les auteuillois).

Mme le Maire informe que le prochain Conseil municipal se tiendra le mardi 27 mai 2014 à 20h30.

L'ordre du jour étant épuisé, Mme le Maire lève la séance à 22h04.

Madame le Maire donne la parole à la salle

Intervention de M.CAPELLE

M.CAPELLE demande à quel moment le conseil municipal décidera de la nomination des membres extérieurs aux commissions. Mme le Maire confirme que ce point sera abordé lors du prochain conseil municipal et que des candidatures ont déjà été reçues.

M.CAPELLE informe que la part des intérêts liés à l'emprunt pour la micro-crèche est imputée par erreur au budget d'investissement.